



## **Plan d'action du conseil d'administration 2018-2019**

## **Mission de l'Association étudiante de l'ÉNAP**

L'AEENAP a pour mission de défendre, représenter et promouvoir les intérêts de ses membres, ainsi que de valoriser leur institution et leur formation dans une perspective professionnelle et universitaire. Notamment, elle veille à :

- coordonner les actions et revendications de la population étudiante de l'ÉNAP
- représenter ses membres auprès de l'administration de l'ÉNAP ou de tout autre interlocuteur
- améliorer la condition de la population étudiante de l'ÉNAP, ainsi que sa qualité de vie
- favoriser la participation de la population étudiante de l'ÉNAP à la vie de campus et encourager l'implication politique de ses membres
- informer la population étudiante de l'ÉNAP
- améliorer l'accessibilité aux études de l'ÉNAP

Afin de s'acquitter de sa mission, l'AEENAP est dirigée par un Conseil d'administration, présentement composé de dix administrateurs, à savoir :

- I. Président
- II. Secrétaire
- III. Trésorier
- IV. Vice-président aux communications
- V. Vice-président à la recherche
- VI. Vice-président aux affaires externes et internationales
- VII. Vice-président aux affaires académiques
- VIII. Coordonnateur du campus de Québec
- IX. Coordonnateur du campus de Montréal
- X. Coordonnateur du campus de Gatineau

Conformément à la *Charte des statuts et règlements de l'AEENAP*, chaque administrateur a des fonctions spécifiques au poste qu'il occupe. Ces fonctions devront être exercées par les administrateurs tout au long de l'année.

En plus de ces fonctions, chaque administrateur possède cette année un plan d'action spécifique à son poste. Le Conseil d'administration estime que cette manière de faire permettra d'éviter toute confusion à savoir qui devra effectuer quelle action pour l'année scolaire 2018-2019, en plus de rendre chaque administrateur imputable de ses dossiers vis-à-vis des membres de l'AEENAP.

## Plan d'action 2018-2019

### I. Président

Fonctions :

- Représente officiellement les membres sur tous les campus et préside le Conseil d'administration
- Représente, avec le vice-président externe, l'Association sur les instances externes auxquelles l'Association adhère ou participe
- Est responsable de l'exécution des décisions prises par le Conseil d'administration et des objectifs fixés par les différentes instances;
- Est responsable des relations avec la direction générale de l'université
- Est responsable ultime de tous les dossiers de représentation de l'Association
- Siègent au Conseil d'administration de l'ENAP et à la Commission des études
- Siègent à titre de membre observateur sur le Conseil d'administration de la Fondation universitaire de l'Université du Québec
- Est cosignataire, avec le Secrétaire et le Trésorier, du compte bancaire

Pour l'année scolaire 2018-2019, le président sera responsable des dossiers suivants :

Actions	Objectif(s)	Indices de mesure	Échéancier	Ressources	Exécutants en soutien au dossier	Évaluation
En tenant compte du fait que le régime d'assurances collectives pour l'hiver et l'été 2018 était un régime transitoire, poursuivre les démarches entreprises depuis novembre 2017 auprès de l'ENAP pour renégocier un régime d'assurances collectives pour les étudiants, conformes aux exigences de l'Autorité des marchés financiers	Que l'AEENAP soit en mesure d'offrir un régime d'assurances collective à ses étudiants pour l'année scolaire 2018-2019	Conclusion d'une entente de collaboration entre l'AEENAP et l'ENAP au sujet de la perception des frais associés au service d'assurances, au système de désinscription des assurances et au système de recouvrement des sommes impayées	24 juin 2018	- \$		24 juin 2018 : après négociations avec l'ASEQ, l'échéancier a été repoussé jusqu'au 10 juillet.  10 juillet 2018 : l'échéancier a été repoussé jusqu'au 30 juillet 2018.  7 août 2018 : confirmation que l'AEENAP aura des assurances collectives

<p>En collaboration avec le Comité de travail spécifique sur la santé psychologique et l'Union étudiante du Québec, mener l'enquête sur la santé psychologique</p> <p>En collaboration avec le Comité de travail spécifique sur la santé psychologique et l'Union étudiante du Québec, favoriser et encourager la participation des étudiantes et des étudiants à l'enquête sur la santé psychologique</p>	<p>Que l'AEENAP puisse documenter la situation de ses étudiants sur tous ses campus et points de service en matière de santé psychologique.</p> <p>Que l'AEENAP contribue à documenter la situation de la communauté étudiante universitaire québécoise en matière de santé psychologique.</p>	<p>Enquête menée sur les campus et les points de service de l'ENAP</p>	<p>Automne 2018</p>	<p>- \$</p>	<p>Campagne de communication et publicité pour inciter les étudiants à répondre au questionnaire : Vice-président aux communications, adjoints exécutifs (MTL et QC)</p>	
<p>Adopter la politique visant à combattre les violences à caractère sexuelle sur les campus de l'ENAP</p>	<p>Que l'ENAP se dote d'une politique pour contrer les violences à caractère sexuelle</p> <p>Que l'ENAP consulte l'AEENAP dans toutes les étapes du processus d'adoption</p> <p>Que l'AEENAP s'assure que l'ENAP forme le comité permanent, conformément à l'article 7 de la <i>Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur</i></p> <p>Que l'AEENAP, par le biais des différentes instances décisionnelles de l'ENAP, puisse avoir son mot à dire dans l'élaboration de cette politique</p>	<p>1- Adoption de la politique dans les délais impartis</p> <p>2- Mise en œuvre de politique dans les délais impartis</p>	<p>1- 1<sup>er</sup> janvier 2019</p> <p>2- 1<sup>er</sup> septembre 2019</p>	<p>- \$</p>		
<p>Avoir un local pour les exécutants à Montréal et à Québec</p>	<p>Que les exécutants puissent travailler de manière plus efficace lorsqu'ils sont sur le campus</p> <p>Que les exécutants de l'AEENAP puissent réduire la distance entre l'association et les membres en leur permettant d'avoir un local pour rencontrer les exécutants</p>	<p>Local obtenu à Montréal et à Québec</p>	<p>Automne 2018</p>	<p>-\$</p>		

## II. Secrétaire

Fonctions :

- Convoque les réunions du Conseil d'administration et les assemblées générales ordinaires et extraordinaires
- Rédige et émet les ordres du jour des réunions du Conseil d'administration et des Assemblées générales
- Rédige, lorsqu'il est jugé opportun, des comptes-rendus de réunions ou des rencontres qui doivent être rapportées autres membres du Conseil d'administration
- Est responsable de l'exactitude des procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration
- Assure le suivi des décisions du Conseil d'administration
- Garde la liste des membres et de tous les registres corporatifs
- Assure la tenue des archives et la conception du rapport annuel des membres du Conseil d'administration
- Assure l'intérim en cas de vacance de la présidence
- Veille à l'application et au respect de la Charte
- Est cosignataire, avec le Président et le Trésorier, du compte bancaire
- Est responsable de la supervision et du suivi du travail des employés.

Pour l'année scolaire 2018-2019, le secrétaire sera responsable des dossiers suivants :

Actions	Résultats	Indices de mesure	Échéancier	Ressources	Exécutants en soutien au dossier	Évaluation
Revoir la reconnaissance de l'implication étudiante par l'ENAP	<p>Par la revalorisation de l'implication étudiante, inciter les étudiantes et les étudiants de l'ENAP à s'impliquer au sein de l'AEENAP, ainsi que dans les comités</p> <p>Par la revalorisation de l'implication étudiante, posséder certaines mesures de rétention afin que les étudiantes et les étudiants de l'ENAP demeure impliqué à l'AEENAP ainsi que dans les comités</p>	<p>1- Production du rapport sur la reconnaissance de l'implication étudiante</p> <p>2- Négociations entreprises avec les directions</p> <p>3- Nouvelle politique de reconnaissance de l'implication étudiante à l'ENAP</p>	<p>1- 1<sup>er</sup> juin 2018</p> <p>2- 1<sup>er</sup> août 2018</p> <p>3- 1<sup>er</sup> mai 2019</p>	- \$	<p>Production du rapport :</p> <p>Trésorier Vp aux affaires externes &amp; internationales</p> <p>Négociations avec les directions : Président</p>	
Réformer la politique électorale de l'AEENAP, ainsi que les articles de la <i>Charte</i>		1- Production d'un rapport établissant les principales recommandations pour la réforme de la politique électorale de	<p>1- août 2018</p> <p>2- août 2018</p>	- \$	<p>Production du rapport :</p> <p>Président</p>	

<i>des Statuts et règlements ayant trait aux élections</i>		l'AEENAP et pour les articles de la <i>Charte des Statuts et règlements</i> ayant trait aux élections  2- Adoption par le CA des recommandations quant aux modifications à adopter pour la politique électorale de l'AEENAP  3- Convocation d'une Assemblée générale extraordinaire pour modifier les articles de la <i>Charte des Statuts et règlements</i> ayant trait aux élections	3- septembre 2018		Vice-président aux affaires académiques	
Réviser la Charte des Statuts et règlements de l'AEENAP		1- dépôt d'un rapport établissant les principales recommandations pour modifier la charte  2- Convocation d'une Assemblée générale pour adopter les mesures proposées	1- août 2018 2- septembre 2018	200\$		
Avec les employés, revoir les pratiques administratives de l'AEENAP	Augmentation de l'efficacité et de la productivité de l'AEENAP.	- Assurer un meilleur suivi des heures travaillées et des banques de congés  - Assurer une meilleure répartition des tâches entre les employés	1er mai 2019		- \$ Trésorier Président	

### III. Trésorier

Fonctions :

- Est responsable des prévisions budgétaires annuelles de l'Association au Conseil d'administration et doit veiller au respect du budget;
- Est responsable du dépôt des deniers et autres valeurs de l'Association, au nom de l'Association, auprès de la ou des institutions financières désignées par le Conseil d'administration;
- Rend compte, mensuellement au Conseil d'administration et annuellement à l'Assemblée générale, de la situation financière de l'Association;
- Tient un registre de toutes les transactions qui sont faites au nom de l'Association ;
- Prépare et soumet, aussitôt que possible après la clôture de l'exercice financier, un rapport sur l'exercice écoulé. Ce rapport devra également être soumis à un vérificateur externe, soit un comptable agréé;
- Est responsable de la garde de tous les fonds de l'Association de même que les livres de compte que l'Association doit tenir conformément aux lois qui la régissent;
- Est cosignataire, avec le Président et le Secrétaire, du compte bancaire;
- Est responsable de négocier des ententes de partenariat avec différents fournisseurs et entreprises de services.

Pour l'année scolaire 2018-2019, le trésorier sera responsable des dossiers suivants :

Actions	Résultats	Indices de mesure	Échéancier	Ressources	Exécutants en soutien au dossier	Évaluation
Augmenter les revenus	Plus de financement pour les activités et les services de l'AEENAP	Augmentation de la vente de papier, café, thé et vêtements promotionnels Montant cible : 2300\$	1er mai 2019	- \$		
Renouveler le partenariat avec la Caisse de l'administration et des services publics	Source de financement supplémentaire  Commandite égale ou supérieure à celle obtenue pour la dernière année financière	Renouvellement du partenariat  Montant cible : 18 500 \$ (montant alloué lors du dernier partenariat)	1er septembre 2018	- \$	Président	
Recherche de nouveaux partenariats	Source de financement supplémentaire	Au moins 2 nouveaux partenariats, commanditaires ou ententes avantageuses pour l'AEENAP en termes de fournitures de services	1er mai 2019	- \$		



#### **IV. Vice-président aux communications**

Fonctions :

- Diffuse les avis du Conseil d'administration aux membres; Charte des statuts et règlements de l'AEENAP
- Est responsable des communications, communiqués de presse et des relations avec les médias
- Développe et maintient les moyens de communication de l'Association avec ses membres (site web, bulletin de nouvelles, etc.)
- Informe les membres sur les enjeux pertinents et les activités de l'Association.

Pour l'année scolaire 2018-2019, le vice-président aux communications sera responsable des dossiers suivants :

<b>Actions</b>	<b>Résultats</b>	<b>Indices de mesure</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Ressources</b>	<b>Exécutants en soutien au dossier</b>	<b>Évaluation</b>
Produire et distribuer les agendas	Accroître la visibilité de l'AEENAP  Contribuer à créer un sentiment d'appartenance des étudiants à l'AEENAP	1- Production des 300 agendas  2- Distribution des 300 agendas lors de la rentrée d'automne	1- juin 2018  2- août 2018	2500\$	Coordonnateur du campus de Montréal	Livraison prévue des agendas : 28 août 2018
Être activement présent sur les médias sociaux de l'AEENAP (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn)	Améliorer la visibilité de l'AEENAP  Développer le sentiment d'appartenance des membres à l'AEENAP  Mieux informer les membres des nouvelles concernant l'AEENAP	1- Au moins 1 publication par semaine  2- Facebook : 100 nouvelles mentions « j'aime » d'ici le mois d'avril 2019  3- Instagram : atteindre les 200 abonnés d'ici le mois d'avril 2019  4- Twitter : 100 nouveaux abonnés d'ici le mois d'avril 2019	1 <sup>er</sup> mai 2019	100 \$		

Produire une infolettre mensuelle pour les membres	Informar les membres des évènements à l'AEENAP ou à l'ENAP qui pourraient les intéresser	Une infolettre par mois pour les sessions d'automne et d'hiver	1 <sup>er</sup> mai 2019	- \$	Président	
--	--	--	--------------------------	------	-----------	--

## V. Vice-président à la recherche

Fonctions :

- Veille à l'accueil, à l'intégration et à la représentation des étudiants chercheurs en s'assurant que ceux-ci reçoivent des services adaptés pour faciliter leur intégration et compléter leurs études dans les meilleures conditions possible;
- Siègent à la commission des études;
- Représente les étudiants chercheurs dans les dossiers relatifs aux thèses, aux mémoires et aux séminaires d'intégration;
- Est responsable du maintien et du développement des relations de l'Association avec les chaires et les groupes de recherche de l'ENAP;
- Est responsable de l'organisation d'activités pour le réseautage entre les étudiants chercheurs et les différents professionnels de l'enseignement;
- Est responsable de la gestion des demandes de bourses pour étudiants chercheurs et de l'adéquation de l'offre des bourses avec les besoins des étudiants.

Pour l'année scolaire 2018-2019, le vice-président à la recherche sera responsable des dossiers suivants :

Actions	Résultats	Indices de mesure	Échéancier	Ressources	Exécutants en soutien au dossier	Évaluation
Effectuer un suivi de la mise en œuvre de l'entente écrite entre le directeur de maîtrise et l'étudiant pour l'encadrement à la recherche	<p>S'assurer que les étudiants inscrits dans un programme de 2<sup>e</sup> cycle avec rédaction de mémoire soit bien encadrés par leur directeur de recherche tout au long de la rédaction de leur mémoire.</p> <p>Demander à la direction de l'enseignement et de la recherche des ajustements si les modalités d'encadrement à la recherche ne s'avèrent pas efficaces.</p>	1- Rétroaction positive des étudiants de 2 <sup>e</sup> cycles inscrits à la recherche	Suivi de la mise en œuvre : août 2018 à avril 2019	- \$		
				- \$		

<p>Créer une politique de bourse pour le remboursement des frais de déplacement des étudiants chercheurs</p>	<p>Soutenir les étudiants chercheurs dans leur</p> <p>Contribuer aux rayonnements de nos étudiants chercheurs dans le cadre de la présentation de leurs travaux de recherche ou de toute autre initiative en lien avec leurs études à l'ENAP</p>	<p>1- Politique de bourse rédigée</p> <p>2- Acceptation par le CA de la politique de bourse</p> <p>3- Mise en œuvre de la politique de bourse</p>	<p>1- Novembre 2018</p> <p>2- Décembre 2018</p> <p>3- Janvier 2019</p>			
<p>Organiser la 6<sup>e</sup> édition du CEAP</p>		<p>1- dépôt d'un rapport établissant les principales recommandations pour modifier la charte</p> <p>2- Convocation d'une Assemblée générale pour adopter les mesures proposées</p>	<p>1- août 2018</p> <p>2- septembre 2018</p>	<p>- 1000\$</p>		

## VI. Vice-président aux affaires externes et internationales

Fonctions :

- Définit la plate-forme internationale de l'Association
- Veille à l'accueil des étudiants étrangers sur les campus ou points de services situés au Québec, et s'assure que ceux-ci reçoivent des services adaptés pour faciliter leur intégration et compléter leurs études dans les meilleures conditions possible
- S'occupe des liens avec les groupes à vocation internationale et des points de services de l'ENAP à l'international
- Assiste les étudiants à la recherche de stages internationaux
- Représente, avec le Président, l'Association auprès des instances externes
- Entretient les liens avec les associations ou regroupements externes de l'Association
- Représente les intérêts de l'Association sur les instances externes auxquelles l'Association adhère ou souhaite établir des relations;
- Coordonne l'implication communautaire de l'Association ainsi que de la mise en œuvre locale des campagnes nationales;
- Assure le suivi des différents dossiers nationaux liés aux enjeux étudiants et politiques.

Pour l'année scolaire 2018-2019, le vice-président aux affaires externes et internationales sera responsable des dossiers suivants :

Actions	Résultats	Indices de mesure	Échéancier	Ressources	Exécutants en soutien au dossier	Évaluation
<p><b>Campus Montréal</b></p> <p>Bâtir une relation de coopération avec l'AECMM dans l'immeuble Henri-Julien</p>	<p>Que l'AEENAP soit en mesure de coopérer avec l'AECMM en cas de revendications internes communes pour l'immeuble</p> <p>Évaluer la possibilité d'assurer la gestion commune d'un café étudiant.</p>	<p><u>Pour la coopération bilatérale</u></p> <p>1- Prendre contact avec l'AECMM</p> <p>2- Mettre sur pied des rencontres bilatérales</p> <p><u>Pour le café étudiant</u></p> <p>1- Mettre sur pied un comité bipartite</p>	<p><u>Pour la coopération bilatérale</u></p> <p>1- Avant le 1er septembre 2018</p> <p>2- Avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018</p> <p><u>Pour le café étudiant</u></p> <p>1- Avant le 1er Novembre</p>	200\$ -	<p>Président</p> <p>Coordonnateur du campus de MTL</p>	<p>14 août 2018 : une rencontre a été fixée entre les deux associations. La rencontre a été annulée la veille par l'AECMM. Une nouvelle rencontre est prévue pendant la semaine de la rentrée de l'AEENAP.</p>

		<p>d'évaluation de la pertinence d'assurer la gestion du café</p> <p>2- Obtenir rapport du comité d'évaluation de faisabilité pour la gestion du café</p> <p>3- En Conseil d'administration, prendre position sur le café</p>	<p>2- Avant le 1er février</p> <p>3- Avant le 15 avril</p>			
Faciliter l'accès à la représentativité étudiante pour les étudiants qui étudient dans les satellites et points de services	Permettre aux membres de l'AEENAP dans les différents points de services d'obtenir des services auprès de leurs associations étudiantes	<p>1- Prendre contact avec les associations étudiantes des universités où ont lieu des cours de l'ENAP.</p> <p>2- Obtenir des ententes sur la représentativité de nos membres avec les associations concernées</p>	<p>1- Avant le 15 décembre</p> <p>2- Avant le 15 avril</p>			
<p><b>Union Étudiante du Québec</b></p> <p>Assurer la meilleure représentation possible des membres de l'AEENAP au sein de l'UEQ</p>	<p>S'assurer que les membres de l'AEENAP soient bien représentés au sein du véhicule national.</p> <p>Instaurer des relations bilatérales avec les autres</p>					

	associations membres de l'UEQ					
<b>Affaires internationales</b> Retirer les affaires internationales du mandat du vice-président aux affaires externes et internationales et déterminer la meilleure solution possible	S'assurer que les étudiants internationaux membre de l'AEENAP soient bien intégrés et représentés au sein de l'AEENAP  Assurer la représentativité des étudiants internationaux l'AEENAP  Permettre d'investir le temps nécessaire aux affaires externes.	Assemblée générale extraordinaire convoquée pour la modification de la <i>Charte des statuts et règlements de l'AEENAP</i>	Avant le 15 octobre	- \$	L'ensemble des exécutants du Conseil d'administration	

## **VII. Vice-président aux affaires académiques**

Fonctions :

- Analyse la qualité des programmes, des cours et de la pédagogie par des moyens appropriés, notamment la consultation des membres, pour définir la plate-forme de l'Association et la faire valoir auprès de la direction de l'ENAP
- Analyse l'offre de cours sur tous les campus pour la maîtrise, de même que les programmes de 3e cycle, afin de suivre l'offre de cours de ces programmes
- Siègent à la Commission des études de l'ENAP

Actions	Résultats	Indices de mesure	Échéancier(s)	Ressources	Exécutants en soutien au dossier	Évaluation
Développer les droits des étudiants et créer du contenu sur ce sujet sur le site web de l'AEENAP  Élaborer et mettre en œuvre une campagne de communication par rapport à ça	Renforce la mission et l'offre de services de l'AEENAP	1- Réalisation de la page sur le site web  2- Au moins 20 consultations sur la page « Droit des étudiants » sur le site web de l'AEENAP pendant l'année scolaire 2018-2019	Pour la production du contenu : 31 décembre 2018  Pour la campagne de communication : Session d'hiver 2019	100 \$	VP académique VP recherche Coordo campus QC Vp Comm (pour la campagne de communication)	
Amorcer une réflexion dans les comités de programmes sur l'offre de cours en ligne	Meilleure intégration des cours en ligne dans le parcours académique des étudiants de l'ENAP	Mesures prises par le comité de programme pour l'amélioration des cours en ligne.	1er mai 2019	-\$	Vp académique Vp recherche	
Effectuer une veille de l'offre de cours sur tous les campus pour la maîtrise, de même que pour les programmes de 3e cycle	S'assurer que les étudiants à temps plein de l'ENAP puisse terminer leurs études dans des délais raisonnables  S'assurer que les étudiants des programmes de 3e cycle ait une offre de cours suffisante pour pouvoir poursuivre leur formation dans des délais raisonnables	Offre de cours pour les sessions d'été 2019, d'automne 2019 et d'hiver 2020 est réalisée.	1er mai 2019	-\$	Coordonateur des campus MTL, QC et GAT	

- Siègent au Comité de discipline de l'ENAP
- Siègent et représentent l'Association au sein des Commissions des affaires académiques sur les instances externes auxquelles l'Association adhère ou participe
- Conseillent et informent les membres concernant les divers programmes qu'offre l'ENAP

Pour l'année scolaire 2018-2019, le vice-président aux affaires académiques sera responsable des dossiers suivants :



## Coordonnateurs de campus

Fonctions :

- Transmettent la prévision des activités de leur campus au Conseil d'administration
- Reçoivent les demandes des membres et participent au processus de mobilisation de leur campus
- Informent, sur demande, les membres de son campus des décisions du Conseil d'administration
- Assument, avec les vice-présidents aux affaires académiques, une veille de l'offre de cours de son campus
- Assurent l'amélioration de la qualité de vie des étudiants sur le campus;
- Organisent les activités relatives aux activités sociales et à la vie étudiante sur son campus.

## VIII. Coordonnateur du campus de Québec

Pour l'année scolaire 2018-2019, le coordonnateur du campus de Québec sera responsable des dossiers suivants :

Actions	Résultats	Indices de mesure	Échéancier(s)	Ressources	Exécutants en soutien au dossier	Évaluation
Organiser la rentrée pour les sessions d'automne 2018 et d'hiver 2019						
Organiser au moins 1 activité par mois ou venir en soutien à au moins 1 activité de l'ENAP par mois						

Préparer les activités de fin de session d'automne 2018 et d'hiver 2019						
Renouveler le matériel promotionnel de l'AEENAP		Au moins 3 articles promotionnels commandés avec le nouveau logo de l'AEENAP	10 août 2018	- 2000\$	Coordonateur du campus de MTL	
Ententes avec des commerces de proximité	Accroître la visibilité de l'AEENAP Améliorer la qualité de la vie étudiante autour du campus	Au moins 2 ententes établies avec des commerces de proximité	Avril 2019	-\$		

### **IX. Coordonnateur du campus de Montréal**

<b>Actions</b>	<b>Résultats</b>	<b>Indices de mesure</b>	<b>Échéancier(s)</b>	<b>Ressources</b>	<b>Exécutants en soutien au dossier</b>	<b>Évaluation</b>
Organiser la rentrée pour les sessions d'automne 2018 et d'hiver 2019	Intégration des nouveaux étudiants	Au moins 60 personnes viennent visiter la table d'accueil  Tournée des classes réalisées  Au moins 60 personnes présentes au cocktail de la rentrée	Rentrée d'automne 2018 : entre le 27 août et le 7 septembre  Rentrée d'hiver 2019 : début janvier 2019	- 2000\$		
Organiser au moins 1 activité par mois ou venir en soutien à au		Au moins 1 activité réalisée ou au moins 1 activité de l'ENAP soutenue par l'AEENAP	Session d'automne : Septembre 2018 Octobre 2018 Novembre 2018  Session d'hiver : Janvier 2019	- 3500\$		

moins 1 activité de l'ENAP par mois			Février 2019 Mars 2019 Avril 2019			
Préparer les activités de fin de session d'automne 2018 et d'hiver 2019		Au moins 40 personnes présentes à l'événement	Session d'automne : Décembre 2018  Session d'hiver : Avril 2019	- 1500\$		
Soutenir les différentes formations offertes par l'ENAP pour les étudiants		Au moins 5 formations dont l'AEENAP a fait la promotion et a mobilisé ses membres		-\$		
Ententes avec des commerces de proximité	Accroître la visibilité de l'AEENAP  Améliorer la qualité de la vie étudiante autour du campus	Au moins 2 ententes établies avec des commerces de proximité	Avril 2019	-\$		

## X. Coordonnateur du campus de Gatineau

Organiser la rentrée pour les sessions d'automne 2018 et d'hiver 2019	Faire connaître l'AEENAP à l'ENAP Outaouais  Intégrer les nouveaux étudiants  S'assurer que les étudiants sur le campus de Gatineau s'impliquent davantage au sein de l'AEENAP	1- Au moins 30 personnes viennent visiter la table d'accueil  2- Tournée des classes réalisée  3- Campagne de communication :  - Pose des affiches présentant les services de l'AEENAP  - Pose des affiches « suivez-nous sur les médias sociaux! » de l'AEENAP  - Création d'une liste de courriels personnalisées pour les étudiants de Gatineau afin de les mettre au courant des activités se déroulant sur leur campus.	Rentrée d'automne 2018 : entre le 27 août et le 7 septembre  Rentrée d'hiver 2019 : début du mois de janvier 2019	- 300\$	Vice-président aux communications pour la campagne de communication	
Réaliser au moins 1 activité par session	Augmentation de la visibilité de l'AEENAP sur les campus  Intégration des étudiants  Amélioration de la qualité de la vie étudiante sur le campus	Activité réalisée	1- Session d'automne 2018 : Décembre 2018  2- Session d'hiver 2019 : Avril 2019	- 700\$		
Ententes avec des commerces de proximité	Accroître la visibilité de l'AEENAP  Améliorer la qualité de la vie étudiante autour du campus	Au moins 2 ententes établies avec des commerces de proximité	Avril 2019	- \$		

--	--	--	--	--	--	--